



**Forum: Généralités**

**Topic: comodo antivirus**

**Subject: Re: comodo antivirus**

Publié par: rezoo

Contribution le : 25/02/2013 07:59:40

la réponse à la question initiale est NON c'est pas trop dur de répondre

la réponse à la question sous entendue est :  
peut-être mais ça dépend ...

demande très détaillée d'où réponse du même style

\* si dommage physique (réel) : improbable

\* si dommage du système d'exploitation ou protection inefficace : peut être envisagé suivant  
l'utilisation faite et d'autres facteurs relatifs à la sécurité